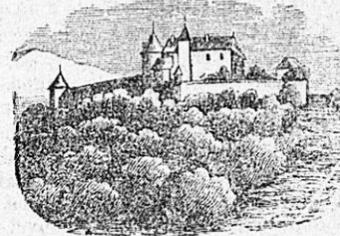




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr 4 —  
8 mois, » 2 50  
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.

Réclames: 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
port.

BULLE, le 12 avril 1889.

### NOUVELLES SUISSES

#### Chambres fédérales.

Au Conseil national, on a longuement discuté sur l'affaire du Tessin. M. Ruchonnet a prononcé un grand discours, fortement applaudi, justifiant les mesures prises par le Conseil fédéral.

La votation a eu lieu à l'appel nominal. L'approbation sans réserve, selon la proposition de la majorité, est votée par 95 voix contre 30 et une abstention.

Ce résultat est accueilli par les applaudissements de la tribune.

Mercredi, le Conseil a passé en discussion la question des Eaux du Jura.

Jeudi, après avoir renvoyé à la session de juin la discussion du traité d'extradition avec l'Autriche-Hongrie, le Conseil s'est occupé de la plainte du Nord Est, concernant la construction des bateaux à vapeur.

Au Conseil des Etats, on a discuté la loi sur les téléphones.

Ensuite, il discute les affaires tessinoises. Il y a deux propositions, l'une (majorité) d'adhérer à la décision du Conseil national, l'autre de donner acte au Conseil fédéral de son rapport.

**Société fédérale des carabiniers.** — Dans leur réunion de dimanche dernier, à Bâle, les délégués de cette société ont décidé de maintenir pour le tir fédéral de Frauenfeld le mode actuellement en usage pour la réception des bannières cantonales. Une proposition tendant à organiser dans les années où il n'y a pas de tir fédéral des concours de tir de campagne n'a pas été adoptée, l'assemblée ayant estimé que cette question était du ressort des sociétés cantonales.

**Rassemblement de troupes.** — Afin d'éviter cet attroupement aux troupes de la III<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> division des marches fatigantes et souvent inutiles, il a été décidé qu'après chaque combat les troupes seraient cantonnées dans les localités les plus voisines de l'endroit

où l'engagement aura eu lieu, plutôt que de les faire rentrer à leur point de départ.

**Réfugiés en Suisse.** — Le bruit court que le général Boulanger, contre lequel le gouvernement belge serait sur le point de prendre un arrêté d'expulsion, aurait l'intention de se réfugier à Genève. D'après quelques journaux, le Conseil fédéral ne permettrait pas à M. Boulanger de fixer sa résidence dans cette dernière ville et ne serait pas plus disposé que le gouvernement belge à tolérer que des menées soient dirigées de son territoire contre un pays voisin et ami.

**Calendrier.** — On signale à titre de curiosité le fait que le calendrier de l'année courante est absolument semblable à celui de l'année 1878; les fêtes religieuses s'y retrouvent exactement aux mêmes dates et le calendrier de 1878 pourrait parfaitement servir pour l'année 1889.

**Zurich.** — Les Zuricois ont célébré lundi la fête du *Sechseläuten*. Le temps était superbe. Une foule considérable se pressait dans les rues et sur les quais pour assister au défilé des corporations.

— Une grande fabrique de champagne va se construire à Zurich. Une découverte toute récente permettra de transformer en 48 heures les vins les plus récalcitrants du canton en un vin mousseux de bonne qualité.

— Par suite des frais de poursuite très élevés, le nombre des faillites dans le canton de Zurich est considérable. Ainsi, pour ce qui concerne les agriculteurs seulement, on compte 150 faillites en moyenne chaque année, et selon une récente statistique, un millier de campagnards se trouvent, grâce au système actuel des poursuites, dans une position qui touche presque à la faillite. Il y a quelques jours, cent vingt agriculteurs de la commune de Rafz, tous pères de famille et travailleurs, mais poussés à bout par leurs créanciers, se sont réunis pour voir s'ils ne feraient pas bien de se déclarer tous insolvable, plutôt que de continuer à se débattre désespérément contre la ruine. Il fallut toute l'influence d'un haut fonctionnaire, dit *l'Andelfinger Zeitung*, pour redonner du courage à ces pauvres gens et les engager à ne pas prendre une résolution aussi désastreuse pour leurs intérêts.

dissant, où les cris des enfants et les chants des coqs montent dans l'air calme, dans la grande lumière!

Quelles impressions ressentirait-il en y rentrant, s'il y revenait jamais? Que diraient les voisins?

Ne serait-il pas obligé de déménager, de quitter ce petit appartement où il avait passé ses premières années de ménage, où il avait attaché, pour ainsi dire, à chaque meuble, des souvenirs de son bonheur.

Il se retrouvait dans son cabinet de travail, éclairé par une lampe à crémaillère posée sur son bureau d'acajou vieilli.

Il se revoyait vêtu de son costume de velours, et chaussé de babouches orientales, renversé dans son fauteuil et fumant des cigarettes, ce soir où il prenait tant de plaisir à considérer le ravissant tableau formé par Céline et son fils.

Il se rappelait la partie de cache-cache entre la mère et l'enfant, sur le divan aux nombreux coussins reconvert de tapis turcs.

La conversation se représentait à son esprit. Que devenait Maurice Belcoq, avocat stagiaire, rêvant de défendre un assassin?

Le romancier, lui, avait souhaité de trouver un innocent à sauver, et voilà que c'était lui, Gustave, cet innocent à soustraire à l'échafaud?

Le jeune homme serait-il assez habile pour arracher le vie de son client au procureur de la République qui réclamerait sa tête?

Si Maurice était ambitieux, plein d'audace et d'ardeur, il était bien jeune!

L'écrivain n'agirait-il pas plus sagement en confiant sa

— A la suite de perquisitions faites par la police au Cercle littéraire de la colonie russe, à Oberstrass, l'autorité supérieure a prononcé la fermeture provisoire de cet établissement.

**Berne.** — Un jeune Bernois, ancien élève de l'école cantonale, M. L. Luscher, qui fait depuis 1882 le commerce dans le sud-est de l'Afrique, vient de rapporter à Berne une riche collection d'armes, objets de parure, ustensiles, instruments de musique, pièces de vêtements, etc., du Zambèze et des territoires cafrés et nègres qui l'avoisinent, ainsi que de Mozambique, Quillimano et Madagascar. Il a fait don à la ville de Berne de cette collection qui enrichira notablement son musée ethnographique.

— Un affreux accident est arrivé vendredi soir dans la fabrique de ciment de Laudo. Un ouvrier nommé Thuler, originaire d'Elay, voulut déplacer une courroie de transmission. Sa blouse s'étant trouvée prise entre la roue et la courroie, tout le corps du malheureux suivit bientôt le vertigineux mouvement de la machine. Lorsque celle-ci fut arrêtée, on constata que Thuler était mortellement blessé. Il a succombé le lendemain. La victime est père de famille.

— Ainsi qu'à Bulle et à Château-d'Ex, on a ressenti trois secousses de tremblement de terre, le 5 avril, à Zweisimmen, la première à 3 heures du matin, la seconde à 5 heures 40 et la troisième à 6 h. 45. Les secousses, dont la direction était du nord-est au sud-ouest, étaient accompagnées de grondements souterrains. Les murs de quelques maisons ont tremblé et plusieurs objets ont été sensiblement déplacés.

— Une exposition internationale de chiens aura lieu à Berne vers le milieu du mois de juillet.

**Lucerne.** — Le chemin de fer du Righi a recommencé son service lundi. Pour le moment, il n'y a que deux trains par jour, et ils ne partent que lorsqu'ils ont au moins cinq voyageurs, munis de billets aller et retour, à transporter. Jusqu'à nouvel ordre, les trains ne vont que jusqu'à la station de Kaltbad.

**Saint-Gall.** — On a trouvé lundi matin, sur la voie ferrée entre Bruggen et St Gall, le cadavre d'un jeune homme de 25 ans dont la tête était entièrement séparée du tronc. Il paraît que ce malheureux se trouvait dans un état d'ébriété et qu'il a voulu descendre d'un train en marche.

**Grisons.** — La vente des valeurs de la succession du baron de Lœ, dont le montant doit être affecté à

cause à l'une des célébrités du barreau, à Lartigue, par exemple?

Ce soir du 13 septembre, on avait parlé aussi du père de Maurice, de ce Belcoq, embarqué à Bordeaux en 1880, parti très loin, dans des pays d'où l'on revient... quelquefois... rarement... au centre de l'Afrique.

Depuis six ans, qu'était devenu cet homme d'intelligence, d'audace et d'énergie?

Et Marcel Pépin, Antony Camelot, ces amis des jours d'autrefois, feraient-ils quelque chose pour lui? Ou bien le renieraient-ils, le croyant coupable?

Jadis Marchand s'était dévoué pour Louis Talbot, pauvre petit enfant abandonné, qu'un conducteur d'omnibus, surnommé *Aboul-si-sou*, avait recueilli. Le romancier l'avait, en quelque sorte, adopté. Cette bonne action, qu'il avait continuée pendant plus de dix ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que Louis fût en âge de se diriger lui-même, lui vaudrait-elle de la Providence une intervention qu'il ne pouvait prévoir? Il y comptait un peu. Tout au fond de lui-même une voix répétait que cette conduite désintéressée porterait sa récompense. C'est pourquoi, malgré tout, il espérait.

D'ailleurs, la découverte de la fuite de Stephan Morly n'était-elle pas le commencement de la réalisation de cette espérance?

Qu'il eût agi pour son compte ou pour le compte d'autrui, le fugitif paraissait avoir été le meurtrier de René Bernard.

Seulement, serait-il jamais découvert, ou le serait-il à temps?

Et même, ramené à Paris, serait-il convaincu d'être le criminel?

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 38

## L'OR TYRAN

PAR  
PAUL VERDUN

Marchand, lui, ne pouvait même pas essayer de se sauver, parce qu'il était innocent. La porte de la prison eût été ouverte devant lui, qu'il n'eût pas dû s'en aller. Il ne pouvait pas, à cause de sa femme et de son fils, sortir de Mazas, qu'une fois son innocence reconnue. Tenter de s'évader, c'eût été s'avouer coupable, c'eût été se condamner à ne plus vivre qu'en se cachant. Or, s'il est difficile à un homme, qui a femme et enfant, de se dérober aux recherches de la police, c'est totalement impossible à un romancier qui ne peut vivre qu'autant qu'il est connu et très connu.

L'heure de sa promenade était achevée. Marchand fut ramené dans sa cellule, qui, avec ses murs peints d'ocre jaune, lui sembla encore plus laide, maintenant qu'au promenoir il avait longuement regardé le ciel d'un bleu si clair et si transparent.

Quel contraste entre ce cachot et son délicieux petit nid perdu dans le quartier lointain de Grenelle, dans un coin de rue où les omnibus ne roulent pas avec leur vacarme assour-

# LE

te sorte,

[130

### idation.

angement de commerce, le  
bas prix toutes les mar-  
sin, telles que draps, toiles  
pour dames, livres de priè-  
tuaires, laines et cotons,  
blouses, corsets, services  
et quincaillerie.

g-Meyer, à Bulle.  
DE L'OCCASION! [116

maintenant ne s'est ja-  
puis qu'on confectionne

Des circonstances  
extraordinairement  
favorables me per-  
mettent de vendre  
au prix de main-  
d'œuvre des

### habillements

complets  
pour garçons  
et jeunes gens,  
bien confectionnés,  
beaux, modernes et  
en choix riche.

Voici un aperçu  
de leurs prix:

ur garçons de 2-9  
ris et brun, façon non-  
is de ceinture richement  
urable, étoffe de mode.

4 fr.

ur garçons: a) Fa-  
Plis avec ou sans cein-  
turbure, qualité d'étoffe

5 fr. 50

Marin pour gar-  
craie tissé, col à corsage  
anchettes à double rang,

age sans se décolorer,  
entée, très durable et

6 fr.

ur garçon 6 Ver-  
ualité

6 fr.

atimes de chasse en laine  
étoffe Nasswald très  
mole, nouveauté riche-  
nnée à houppes vertes.

9 fr.

étoffe pure laine et con-  
ollide

12 fr.

lement pour gar-  
et consistent en pale-  
let et bretelles. En fai-  
les, indiquer l'âge.

our jeunes gens

etot, gilet et pantalon)

11<sup>e</sup> qualité. 14 fr.; III<sup>e</sup>

Indiquer le thorax, lon-  
ges et du pantalon.

ur garçons, 11, 12 et 14 fr.

remboursement par

Morécké,

ienne (Autriche). [236

fr. au lieu de 4 fr. 70.

omplet d'écriture ou

RIE à 2 fr.

Prix ordinaire: Fr. — 40

boîte de papier à lettre > 2 —

en 2 grandeurs > 1 —

acier > 10 —

> 10 —

bureau très noire > 30 —

me élastique > 20 —

acheter > 20 —

buvard > 10 —

vente ordinaire, Fr. 4 70

sont placés dans une élé-  
et cloisonnée; ils ont une

1 fr. 70. Une papeterie,  
s, 8 fr., et 10 exemplaires,  
ne papeterie à 2 fr. J'expé-  
mandeur envoie le montant  
sinon je prends rembourse-  
les contrefaçons.

Niederheuser,  
d'articles de papeterie,  
Granges (Soleure).

n atelier de charbon  
u bas de la ville et une part

reau du journal. [198

enz, imprimeur-éditeur.

La construction d'un asile pour les aliénés, a produit 580,000 fr., soit 80,000 fr. de plus qu'on ne pensait.

**Argovic.** — La gare de Brugg a expédié l'autre jour, pour l'exposition de Paris, un chêne géant, en deux billes, chacune sur un wagon. Elles mesurent 1m5 de diamètre; elles sont parfaitement droites.

**Tessin.** — Grâce au résultat de l'élection de dimanche dernier, le cercle de Giubiasco qui était autrefois une citadelle des ultramontains, possède actuellement une députation au Grand Conseil (5 députés) entièrement libérale. Le nouvel élu est M. Carlo Andreazzi.

— Deux élections au Grand Conseil ont eu lieu dimanche dans les cercles de Giubiasco et de Gambarogno. Dans le premier de ces cercles, M. Mezzi, candidat des radicaux, a été élu sans peine, M. von Mettlen, ancien conseiller national, présenté par les conservateurs, ayant décliné à la dernière heure une candidature.

A Gambarogno, les radicaux se sont abstenus de voter et ont protesté auprès du Conseil fédéral contre une élection organisée en dépit des nombreux recours électoraux non encore jugés.

Les conservateurs ont proclamé élu M. Martignoni.

— Les bataillons zuricois 67 et 69 quitteront le Tessin aujourd'hui et seront licenciés à Zurich demain matin.

**Vaud.** — Dimanche dernier, quelques jeunes garçons de Bière s'amusaient avec des cartouches. Soudain l'une fit explosion dans les mains d'un de ces petits imprudents, lui emportant trois doigts de la main gauche et un de la main droite.

L'année dernière, à pareille époque, un fait à peu près semblable est arrivé à Bière. Un enfant a eu la figure brûlée par la poudre; aujourd'hui encore, il porte la marque de cet accident.

**Valais.** — Un jeune propriétaire de Lens, occupé ces jours derniers à souminer dans un déforecement, fut subitement surpris par la chute de la masse de terre sous laquelle il travaillait. Malgré les prompts secours et toute l'activité possible déployée par les ouvriers qui travaillaient à ses côtés pour parvenir à le retirer, on ne découvrit qu'un cadavre mutilé. Vu l'épaisseur de la masse sous laquelle il se trouvait, la mort a dû être instantanée. Il laisse une femme et deux enfants en bas âge.

**Genève.** — Une société de crémation vient de se constituer à Genève d'une manière définitive.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — Le Sénat français est donc constitué en haute Cour de justice. Au cours du Conseil des ministres tenu extraordinairement lundi matin à l'Élysée, M. Carnot a signé le décret d'après lequel « le Sénat est constitué en haute Cour de justice pour statuer sur les faits d'attentat contre la sûreté de l'État et autres faits connexes, relevés à la charge de M. Boulanger (Georges-Ernest), général en retraite et député, et de tous autres que l'instruction aura fait connaître. »

**Allemagne.** — La population de Hambourg est sous le coup d'une émotion profonde, produite par la découverte d'un crime horrible qui rappelle les exploits monstrueux de Jack l'éventreur. Un jeune garçon de dix ans a été coupé en morceaux. Toute la police est sur pied pour tâcher de découvrir le coupable.

Autant de questions impossibles à résoudre pour le moment.

En attendant, les peurs de Céline s'étaient réalisées. « Est-ce que ce secret, demandait-elle à son mari, en parlant de son entrevue avec Bernard, est ce que ce secret pourait l'occasionner quelque désagrément ? »

Il avait répondu : « Du désagrément ! Oh, non ! Pas du désagrément ! Plus que cela, tout au moins un danger grave ! » Ce danger était venu. Le bonheur de l'homme de lettres était trop grand, il ne pouvait durer.

Marchand se rappelait ses courses au Crédit commercial, le matin du 14 septembre; le récit, qui n'en finissait plus, du garçon de bureau; le solde de trente-sept francs cinquante trouvé par le commissaire de police dans la caisse; ses démarches chez Noiraud, puis à la banque Odon Wegrow, où il avait exposé à Stephan Mordy le but de sa visite; le refus du financier de renouveler les billets; ses questions sur la situation exacte de son appartement au-dessous de celui de René Bernard.

Le banquier et son employé savaient l'impasse dans laquelle se trouvait Marchand; l'assassin la connaissait aussi ! L'écrivain se disait qu'il n'aurait pas dû employer les dix mille francs sans s'assurer de qui ils provenaient. Mais pouvait-il supposer qu'ils avaient été soustraits à un homme assassiné ?

Il était trois heures. On vint placer sur la planche du guichet de la porte une écuelle pleine : le repas du soir, Marchand l'y laissa. Il n'avait pas encore faim. Il mangerait plus tard des provisions venues de la cantine.

— L'interdiction de paraître, qui avait été prononcée contre la *Volkszeitung*, en vertu de la loi sur les socialistes, a été levée. Le journal pourra recommencer sa publication.

— Un cordonnier de Sorau, en Allemagne, avait ressemelé une paire de bottes pour un de ses clients; lorsque ce dernier voulut revêtir sa chaussure, un clou qui faisait saillie le blessa au talon d'une façon telle que, malgré les soins médicaux, le pied dut être amputé. La victime intenta à son fournisseur un procès en dommages-intérêts. Le tribunal vient de condamner le cordonnier à servir à son client une rente viagère annuelle de 900 marks, ainsi qu'au paiement de tous les frais de médecias et du procès.

**Autriche.** — A la Chambre des députés, le prince de Lichtenstein, appuyé par toute la Chambre, a invité le gouvernement à donner suite aux ouvertures faites par la Suisse dans le sens d'un règlement international de la protection des ouvriers.

**Angleterre.** — Le bruit court que Guillaume II ferait visite à la reine Victoria, à Osborne, qu'il ne viendrait pas à Londres, mais qu'il assisterait à une grande revue à Spithead, laquelle sera la réunion de forces navales la plus imposante qu'on ait jamais vue.

**État-Unis.** — Un train de voyageurs, cerné par un incendie de prairies dans le Dakota, a failli périr et finalement il a échappé en traversant un véritable brasier. Les voyageurs sont sortis du cercle de feu à demi asphyxiés.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 10 avril. — On accepte la démission de M. Rossier, Nicolas, comme syndic de la commune de Middel, et on nomme en son lieu et place M. Fragnière, Louis, conseiller communal.

— M. Berset, André, secrétaire communal, est nommé syndic de la commune de Villargiroud.

**Avis.** — La Société d'horticulture fera donner des conférences sur l'arboriculture dans les localités suivantes :

Le mercredi 17 courant, à 2 heures du soir, à Orsonens, conférence pratique, au verger de M. le syndic.

Le jeudi 18, à 2 heures du soir, à Promasens, conférence pratique, au verger de la cure.

Le samedi 20 courant, à 1 heure, partie théorique dans la salle de l'école des garçons à Riaz, et à 2 1/2 heures, partie pratique, au verger de M. Schwartz.

Le lundi 22 courant, à 2 heures du soir, conférence pratique dans le verger de M. Roullin, député, à Treyvaux. (Communiqué.)

L'état de la santé de M. le conseiller national Stock, à Morat, est heureusement moins grave qu'on ne le supposait tout d'abord. M. Stock est encore très affaibli, mais tout fait croire à un prochain rétablissement.

**Emprunt des communes fribourgeoises et de la Société de navigation.** — A la demande de plusieurs abonnés domiciliés dans d'autres cantons et qui ne peuvent pas consulter la *Feuille officielle* de Fribourg, nous complétons les indications données précédemment sur le tirage des obligations de la dette des communes fribourgeoises et de la navigation.

Il se rappelait maintenant le premier interrogatoire que le juge d'instruction lui avait fait subir le 18, le lendemain de la découverte du crime. Avec quelle habileté le petit vieillard l'avait interrogé ! Comme il l'avait amené à convenir qu'il avait abusé du café surtout pendant les jours qui avaient précédé la mort de René Bernard ! Comme il lui avait fait avouer les hallucinations dont parfois il souffrait, son ambition, et, par moments, son besoin impérieux de repos ! Avec quelle logique il lui avait prouvé sa culpabilité !

La nuit tombait. Les détails des objets devenaient moins précis. Dans les coins, on ne distinguait plus nettement où s'arrêtaient les contours de la terrine, du balai. La literie, sur sa planche, paraissait une masse confuse, tandis qu'un dernier reflet brillait au long du grand bidon de fer étamé. C'était l'heure du demi-jour, heure délicieuse en famille et si triste en prison ! A ce moment-là, le romancier avait l'habitude de suspendre son travail et de jouer avec son bébé. Rien ne le reposait de sa fatigue cérébrale comme de redevenir enfant avec Emmanuel. Sous la caresse des petites mains, le mal de tête, l'afflux du sang au cerveau se dissipaient comme par enchantement.

— Mon fils, c'est mon médecin ! avait coutume de dire Marchand. Il me guérit chaque jour.

Et c'étaient des parties de cache-cache, des commandements militaires, des revues, des batailles, des histoires en action où il y avait un voleur qu'un gendarme emmenait au poste, qu'un juge interrogeait et qu'on jetait en prison.

On bien on jouait au cheval, et l'écrivain, comme autrefois Henri IV avec ses enfants, prenait son petit cavalier sur son dos et galopait... galopait... tandis qu'Emmanuel criait : Hue !

Voici la liste des obligations sorties sans primes et remboursables par 54 fr. 50 (capital 50 fr. plus 4 fr. 50 d'intérêt différé).

N°	1,435	2,231	3,621	3,670
4,004	4,171	5,837	7,602	11,966
12,213	12,661	13,531	14,206	14,289
14,725	15,531	15,916	16,697	17,287
17,992	19,532	20,624	21,623	21,802
22,673	23,663	23,923	24,338	26,323
27,541	27,593	27,703	27,971	28,465
28,654	28,802	29,055	31,295	31,413
31,997	33,422	37,582	38,571	39,945
40,902	41,102	41,757	42,136	42,620
44,269	45,103	46,344	46,466	49,267
50,851	52,292	52,300	52,779	54,197
56,342	59,849.			

CHRONIQUE LOCALE

Société de secours au décès du district de la Gruyère.

Assemblée générale annuelle à l'hôtel de l'Écu, à Bulle, dimanche 14 avril prochain, à 2 heures de l'après-midi.

Tous les membres passifs et actifs sont instamment priés d'y assister, ainsi que toutes les personnes qui désirent faire partie de cette société.

Tractanda :

Approbation des comptes de 1888;

Nomination du comité;

Réceptions;

Propositions éventuelles.

Bulle, le 5 avril 1889.

LE COMITÉ

Fête de tir du district du Pays-d'Enhaut, jeudi 30, vendredi 31 mai et samedi 1<sup>er</sup> juin 1889. — Invitation de la Société de tir aux armes de guerre de Château-d'Éx à ses seurs et aux amis du tir de la Gruyère et des Ormonts.

Chers amis et confédérés,

Notre société a décidé d'inaugurer ce printemps son nouveau stand par un tir régional avec concours de section, dont le programme détaillé paraîtra très prochainement.

Ce tir durera trois jours, les jeudi 30, vendredi 31 mai et samedi 1<sup>er</sup> juin.

Une valeur de 2-3000 francs de prix est doré et déjà assurée.

A cet effet, nous nous adressons à vous tous, voisins et amis, vous invitant à venir nombreux, pendant ces jours de fête, célébrer avec nous la Patrie et nous disputer le prix de l'adresse.

Chers amis et tireurs,

C'est la première fois qu'il nous est permis d'inviter nos voisins et concitoyens à une réunion de ce genre. Notre fête sera modeste, ainsi qu'il sied à nos ressources; mais, soyez-en certains, nous ne négligerons rien pour la rendre aussi franche et cordiale que possible, et avec le concours de la population du Pays-d'Enhaut, qui ne saurait nous faire défaut, nous espérons que vous en rapporterez un bon et durable souvenir.

Chers confédérés gruyériens, voisins des Ormonts, accourez nombreux à cette petite fête, armez-vous de votre carabine et venez avec nous, sous ce beau ciel de nos Alpes, parler de la Patrie et resserrer les liens qui doivent unir tous les citoyens d'un pays libre et fier de sa liberté.

Hue ! en agitant les bras et en faisant semblant de faire claquer un fouet.

Parfois Céline grondait :

— Tu n'es pas plus raisonnable que ton fils ! disait-elle à son mari. Tu cours dans toutes les pièces, tu déranges les fauteuils, tu renverses les chaises; tu fais un bruit et tu cries !

Les locataires d'en dessous doivent se demander s'il n'y a pas deux enfants dans la maison, et, de fait, ils ne se trompent pas.

Quand tu joues avec Emmanuel, on dirait que tu joues pour ton propre compte, que tu crois que c'est arrivé.

— Mais certainement que je crois que c'est arrivé ! reprenait Gustave en riant. Penses-tu que je n'attache pas une importance aussi grande à rendre mon petit garçon heureux en l'amusant, qu'à lui gagner de l'argent en travaillant ?

Et, on ne sait pas comment cela se faisait, mais ce qu'il y a de certain, c'est que la maman, après avoir grondé, entraînait elle-même dans la partie, qui se prolongeait jusqu'au dîner.

Le dimanche était le jour de la famille. Le père de Céline, M. Desplanques, arrivait après déjeuner, emmenant promener sa fille et son petit-fils, puis rentrait dîner rue Fondary. Venait-il encore ? Restait-il à dîner ? Ou bien, évitait-il de le faire pour ne pas être une cause de dépense pour Céline ? Car, maintenant, elle devait ménager ses ressources avec une économie rigoureuse.

(A suivre.)

Dans des temps passés, dans les combats, une seule nous abrite pendant ces quelques jours de pensée !

Au revoir, chers concitoyens, vous tendre bientôt nos salutations patriotiques. Château-d'Éx, le 20 avril 1889. Au nom de la Société de secours au décès. Le Comité.

CHRONIQUE

CONSERVATION DU BEURRE. — Caséine et de l'eau fait facilement. Lorsque ce dernier a mal par un procédé le beurre avec bicarbonate de soude, l'acide butyrique et l'au beurre rance sa saveur a disparu par un lavage à plusieurs reprises du sale ou on le fonde.

Procédé Bréon. — Fraîcheur pendant au dans une boîte en fer soudé, après l'avoir grammes d'acide tartre bonate de soude, dans vivement, on a une di s'oppose au rancissement gras volatils, s'ils viennent neutralisés par l'acide en grand.

Procédé Anderson. — consiste à pétrir le beurre son poids d'un mélange et de nitre (1 p.). p qu'il doit remplir complètement de ce beurre est vient agréable au bouche.

Procédé par immersion. — s'agit de conserver le jours pour les besoins de l'eau fraîche privée nouvelle chaque jour.

Procédé par fusion. — de beaucoup les plus ils font perdre au beurre sucre de lait et de caséine. La fasion du beurre aussi peu élevée que muniquer une saveur est d'opérer la fusion ture inférieure à 90° le liquide à cette température et aux matières albumineuses; l'air et l'eau vapeur, amènent à la coagulation par la caséine. Le surplus au fond du vase, on beurre liquide est aussitôt qu'il est figé, puis on ferme hermétiquement le bocal se conserve pendant il a perdu sa saveur les usages culinaires.

Procédé par salage. — encore que le procédé primitive. Le beurre couches minces, puis au four et finement de sel par kilogramme à la main ou avec un produit dans des pots.

LE SOUSSIG s'établit comme charbon recommandé à ceux qui leur confiance. 1928

Engrais premier GYPSE & ACIDE Dépot à Marsens : Prix

BELLES AVOINES récolte 1887. — Magasins BAE Croix-Blanche

s sorties sans primes et capital 50 fr. plus 4 fr.

3,621	3,670
7,602	11,966
14,206	14,289
16,697	17,287
21,623	21,802
24,338	26,323
27,971	28,465
31,295	31,413
38,571	39,945
42,136	42,620
46,466	49,267
52,779	54,197

LOCALE

accès du district

à l'hôtel de l'Écu, à chain, à 2 heures de

et actifs sont instam- que toutes les por- tie de cette société.

ptes de 1888;

LE COMITÉ

et du Pays-d'En- 31 mai et samedi

de prix est dorés et

voisins des Ormonts,

ette fête, armez-vous

Patrie et resserrer les

es citoyens d'un pays

semblant de faire cla-

que ton fils! disait-elle à

te, tu déranges les

tu fais un bruit et tu

se demander s'il n'y a

de fait, ils ne se trom-

n dirait que tu jones pour

c'est arrivé.

ne c'est arrivé! reprenait

attache pas une impor-

etit garçon heureux en

nt en travaillant?

cela se faisait, mais ce

la maman, après avoir

artie, qui se prolongeait

mille. Le père de Céline,

neur, emmenait promener

diner rue Fondary. Ve-

On bien, évitait il de le

e dépense pour Céline?

r ses ressources avec une

Dans des temps passés, diverses bannières guidèrent dans les combats les guerriers de nos vallées, une seule nous abrite aujourd'hui! Qu'elle soit pendant ces quelques jours notre égide et notre seule pensée!

Au revoir, chers concitoyens, et, avec l'espoir de vous tendre bientôt la main, nous vous présentons nos salutations patriotiques.

Château-d'Éx, le 20 mars 1889.  
Au nom de la Société de tir aux armes de guerre:  
Le Comité d'organisation.

CHRONIQUE AGRICOLE

CONSERVATION DU BEURRE. — La présence de la caséine et de l'eau fait que le beurre s'altère et rancit facilement. Lorsque cela s'est produit, on peut remédier au mal par un procédé indiqué par Girardin. On pétrit le beurre avec une eau contenant un peu de bicarbonate de soude, qui dissout parfaitement bien l'acide butyrique et la caséine altérée qui donnent au beurre rance sa saveur détestable. Lorsque ce lait a disparu par un lavage suffisant, on pétrit le beurre à plusieurs reprises dans de l'eau fraîche, puis on le sale ou on le fonde.

Procédé Brion. — On conserve au beurre toute sa fraîcheur pendant au moins deux mois en l'enfermant dans une boîte en fer blanc, dont le couvercle est soudé, après l'avoir entouré d'une dissolution de 6 grammes d'acide tartrique et de 6 grammes de bicarbonate de soude, dans un litre d'eau. Si l'on a opéré vivement, on a une dissolution d'acide carbonique qui s'oppose au rancissement; en même temps les acides gras volatils, s'ils viennent cependant à se produire, sont neutralisés par la soude. Ce procédé est employé en grand.

Procédé Anderson. — Ce procédé, qui date de 1705, consiste à pétrir le beurre frais avec un seizième de son poids d'un mélange de sel (2 p.), de sucre (1 p.) et de nitre (1 p.), puis à l'enfermer dans un vase et le remplir complètement, sans aucun vide. Le goût de ce beurre est d'abord désagréable, mais redouble agréablement au bout d'une quinzaine de jours.

Procédé par immersion dans l'eau. — Lorsqu'il s'agit de conserver le beurre frais pendant quelques jours pour les besoins de la table, on le trempe dans de l'eau fraîche privée d'air par l'ébullition, et renouvelée chaque jour.

Procédé par fusion. — Ce procédé et le suivant sont de beaucoup les plus employés. Malheureusement, ils font perdre au beurre, en lui enlevant l'eau, le sucre de lait et de caséine, son goût si fin et si délicat. La fusion du beurre doit se faire à une température aussi peu élevée que possible, sous peine de lui communiquer une saveur âcre et désagréable. Le mieux est d'opérer la fusion au bain-marie, à une température inférieure à 90°. On maintient assez longtemps le liquide à cette température pour permettre à l'eau et aux matières albuminoïdes qu'il contient de se séparer; l'air et l'eau se dégagent, cette dernière en vapeur, amènent à la surface les matières caséuses coagulées par la chaleur; on les enlève avec une écumoire. Le surplus des principes azotés se dépose au fond du vase, on les sépare par décantation. Le beurre liquide est reçu dans des vases en faïence; aussitôt qu'il est figé, on le recouvre d'une couche de sel, puis on ferme hermétiquement. Le beurre fondu se conserve pendant une année sans altération; mais il a perdu sa saveur, et ne peut être employé que dans les usages culinaires.

Procédé par salaison. — Ce procédé est meilleur encore que le précédent; il altère moins la saveur primitive. Le beurre, lavé avec soin, est étendu en couches minces, puis saupoudré de sel marin séché au four et finement pulvérisé. On emploie 60 grammes de sel par kilogramme de beurre. On pétrit avec soin la main ou avec un rouleau de bois, puis on introduit dans des pots de grès cylindriques, et on re-

couvre d'une couche de sel. En Bretagne où l'on fabrique pour la table et la cuisine des beurres dits demi-sel, on sale la crème avant le battage.

(ECHO de la semaine.)

Ecole d'agriculture et de laiterie de la Rätti. — Le 19 mai commencera une nouvelle année scolaire de cet établissement. Les examens d'admission sont fixés au lundi 29 avril, dès 10 heures du matin. Les examens de sortie auront lieu le mercredi 1<sup>er</sup> mai, dès 8 heures du matin.

Les parents des élèves et les amis de l'établissement sont invités à assister à ces examens.

VARIÉTÉ

PASCALOU

NOUVELLE  
PAR JEAN-BERNARD (des Gens de lettres).

Paul Garrot était du même âge que Pascalou, mais ayant terminé toutes ses classes au séminaire de l'Esquille, il était à présent clerc dans l'étude de M<sup>e</sup> Maludar, avoué, place des Carmes — un des hommes les plus madrés de sa profession — où il apprenait les roueries, les trucs, les ficelles de la procédure; plus tard, quand il serait passé maître dans l'art de la chicane, les parents devaient lui acheter une étude et ce serait un excellent parti pour Maria, possédant de son côté de bonnes terres en plein rapport, ne devant un sou à personne. Ainsi avaient calculé les parents de la jeune fille d'Éve, qui avait été flattée par la perspective de devenir l'épouse d'un homme de l'importance du fils Garrot. Mais si ces projets caressaient son amour-propre, Pascalou, tout pauvre qu'il était, lui agréait davantage et c'eût été sans nul doute lui qu'elle aurait choisi si les siens l'eussent laissée libre de ses gestes et de ses désirs.

Au demeurant, Paul Garrot, sans être un beau garçon, ne présentait pas trop mal; sans avoir cette allure fière et dégagée de Pascalou, les jeunes filles du quartier s'accordaient à lui reconnaître l'air distingué.

Pourtant, toute la matinée, l'idée de Pascalou trotta par la tête de Maria.

A midi, comme l'église Saint-Sernin lançait du haut de son clocher son Angelus carillonné par neuf cloches, elle y pensait encore; elle était accourée à sa croisée et, comme un fait exprès, elle vit arriver Pascalou et Paul venant tous deux pour leur repas du matin, l'un rentrant de son atelier, l'autre de son étude; les deux jeunes gens étaient camarades d'enfance, nés porte à porte, ayant grandi dans le même faubourg, ils avaient suivi le même catéchisme et fait la première communion ensemble: ces souvenirs de la prime jeunesse ne s'oublient guère.

En les voyant côte à côte, Maria put détailler les différences. Pascalou bâti en force, libre d'allures, souriant, l'air avenant, la franchise et la beauté pétillant dans les yeux. Paul, au contraire, traînant un air grave, sombre, ennuyé presque, comme si un peu de cette poussière des dossiers grisailés de l'étude l'eût enveloppé tout entier.

— Ah! se dit-elle, Pascalou est bien beau! Oui, continua-t-elle intérieurement, mais Paul Garrot est un « monsieur ».

Les deux jeunes gens, s'étant serré la main, se séparèrent, et l'ouvrier courut apporter un paquet de café en grain qu'il tenait sous le bras à sa vieille ménine qui lui demanda avec l'entêtement des vieillards obstinés à ne pas changer leurs habitudes:

— Il est bien de chez Galarin au moins?

— Oui, oui, soyez en assurée, le perroquet faisait ran plan avec les ailes.

III

Tout à coup le bruit de la déclaration de la guerre à la Prusse éclata dans toute la France; dans le Midi il y eut une agitation plus grande que partout ail-

leurs, à cause du tempérament nerveux, excitable de ses habitants. Toute la population fut tout de suite sur pied; on accompagna les soldats se rendant à la frontière au chant de la *Marseillaise*, et dans la vieille cité, comme partout ailleurs, retentit le fameux cri: A Berlin! à Berlin! où ne devaient, hélas! entrer que nos prisonniers, humiliés, désarmés, vaincus.

Quoi qu'en pensent les plaisantins du boulevard et des terrasses cancanières des cafés où verdit l'absinthe, malgré toutes les calomnies idiotes, en 1870, les méridionaux en général et les toulousains en particulier se souvinrent de leurs aînés, les vaillants conscrits de 1792 et de l'An II de la Grande République française, Une et Indivisible; ils se souvinrent de ceux qui, des premiers, avaient marché aux armées en compagnie de leurs frères les enfants de la Provence avec lesquels ils avaient fait retentir les vallons des Vosges du chant ailé du poète jurassien, hymne immortel, poussant, entraînant ces jeunes bataillons de méridionaux à la victoire; les cadets de 1870, en dépit des ineptes accusations répandues depuis, se montrèrent dignes de leurs aînés sans peur et sans reproches et ils firent partout et toujours vaillamment leur devoir. Les annales militaires sont là pour le prouver au surplus. Sans doute, quelques-uns s'exclurent eux-mêmes du rang des braves; qu'importe: le soleil a ses taches, le Midi eut ses déserteurs. Mais ceux-là furent d'autant plus remarqués qu'ils furent le petit nombre et les exceptions très rares. Parmi les peureux, on compta Paul Garrot; voici dans quelles circonstances:

Le typographe et l'apprenti avoué avaient été immatriculés dans l'artillerie de la garde mobile; tous les matins, ils allaient s'exercer au maniement du canon. Pascalou s'habitua à cette vie nouvelle et le départ prochain ne lui inspirait qu'un seul regret, celui de quitter, pour la première fois de sa vie, la vieille grand'mère qu'il ne verrait peut-être plus. Ces vieux, quand on les quitte, on ne sait jamais, n'est-ce pas, s'ils auront le souffle assez long jusqu'à votre retour? — Néanmoins, c'était le devoir, il ne récriminait pas. Paul Garrot, au contraire, tremblait à la seule pensée d'abandonner son bien-être, les douceurs de son intérieur pour aller courir les casemates et monter la faction sur les remparts.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

MONSEIGNEUR MARILLEY

Quelques amis de Mgr Marilley viennent de publier en brochure les articles que la *Gazette de Lausanne* a consacrés, en janvier 1889, à l'évêque démissionnaire de Lausanne et Genève. Ces articles, on s'en souvient, contenaient des révélations extrêmement intéressantes sur la guerre opiniâtre faite à l'évêque défunt par le N° 13, c'est-à-dire par l'école politico-religieuse dont M. le chanoine Schorderet est le fondateur. Au moment où la droite catholique des Chambres fédérales se laisse gagner à la politique intransigeante, il n'est pas sans intérêt de relire le jugement sévère porté officiellement par l'ancien évêque de Lausanne et Genève sur les agissements du parti catholique intransigeant dans le canton de Fribourg.

La brochure que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs contient encore un portrait de Mgr Marilley, le journal de la captivité de Mgr Marilley à Chillon et une très curieuse lettre de M. Löffing, défunt curé de Fribourg, à Mgr Agnozzi.

La brochure est en vente, à Fribourg, au kiosque Lorson et aux librairies Labastrou et Meyer. — Prix: 50 cent.

Egalement aimées du pauvre comme du riche. Bienne. Je crois remplir un devoir de reconnaissance en déclarant que les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt ont produit de très bons effets chez moi, surtout en purifiant le sang et en rétablissant les fonctions de la digestion. On peut, par conséquent, les recommander vivement à tous ceux qui souffrent de ces maladies. Votre reconnaissant: Frédéric Bill, employé au chemin de fer Bienne-Macolin. — Il faut toujours faire bien attention de recevoir les véritables Pilules suisses du pharmacien R. Brandt, qui se trouvent dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la boîte, car il existe différentes contrefaçons. Chaque boîte doit porter une croix blanche sur fond rouge et la signature de Richard Brandt.

LE SOUSSIGNÉ avise le public qu'il vient de s'établir comme charron à Epagny. Il se recommande à ceux qui voudront l'honorer de leur confiance. [228] *Bey, Jules.*

Engrais Coignet première qualité. GYPSE & ACIDE SULFURIQUE Dépot à Marsens: FÉLICIEN GAPANY [216] Prix modérés.

BELLES AVOINES BLANCHES récolte 1887. — Prix avantageux. Magasins BARBEY-ROCHAT, Croix-Blanche, Bulle. [84]

Plus de cheveux gris par le Brown's Capillairine à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de NATTES toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur, maison de Mme Placide MOURA, à Bulle. [250]

A vendre: 800 pieds de regain première qualité. S'adr. à Franç. GREMAUD, Echarlens. [225]

A vendre: Une certaine quantité de plantes déjà fortes de vigne vierge (Canada). J. BUCLIN, Semisales. [237]

A louer: Un atelier de charbon au bas de la ville et une part de jardin. S'adresser au bureau du journal. [193]

A vendre: Environ 1000 pieds de carrons équarris. S'adresser à Isidore GENILLOU, maréchal, à Bulle. [239]

Cheval à vendre. A vendre ou à échanger, un bon petit cheval noir, âgé de 8 à 9 ans. S'adresser à Emile MORL, à Rossinières (Pays-d'Enhaut). [221]

Indispensable dans toute famille et dans chaque atelier: CIMENT UNIVERSEL

de PLUS-STAUFFER pour raccommoder tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle, pierres à aiguiser, marbre, métal, corne, bois, ainsi que des meubles endommagés, de la quincaillerie, des jouets, poupées, pipes, pour fixer les boutons, manches, les becs de lampes, pour coller le papier, carton, drap, cuir, etc. Meilleure colle pour les ouvrages de scie à contourner. En vente à 70 cent. le flacon avec mode d'emploi à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

# A LA CONFIANCE, BULLE

Afin de se débarrasser d'un stock immense de COUPONS de toute sorte, on mettra cet article en vente tous les vendredis.

**OCCASION SANS PAREILLE!**

[130]

## MISES PUBLIQUES

Le juge liquidateur des biens de Perroud, Antouin, à Tivoli, rière La Tour-de-Trême, fera vendre en mises publiques, au domicile du discutant, le **mardi 23 avril courant**, dès les 9 heures du matin, tout le mobilier ayant appartenu au discutant, le tout taxé à bas prix.

Le même jour, à 2 heures de l'après-midi, à la Maison de Ville de La Tour, aura lieu la vente en mises publiques des immeubles du discutant prénommé, désignés comme suit :

**COMMUNE DE LA TOUR-DE-TRÊME**  
Art. 906AAAC. Les Auges. Pré de 2 ares 18 centiares (24 perches 20 pieds).  
Art. 29, 31a, 30a. Les Auges, N° 212. Habitation d'un are 22 centiares.  
Art. 30AA. Les Auges. Jardin d'un are 72 centiares 19 déciares.  
Art. 31AA. Les Auges. Pré de 7 ares 48 centiares 63 déciares.  
Art. 31c, 30AB, 31AN. Les Auges. Pavillon N° 253 de 36 mètres.  
Adjunction comprenant pont de danse de 12 perches 2 pieds.  
Bulle, le 10 avril 1889.

Par ordre :  
Le greffier : L. ROBADEY.

243]

## MISES JURIDIQUES

Le juge liquidateur des biens de Jean Ayer, feu François-Maurice, à Riaz fera vendre en mises publiques, le **lundi 22 avril courant**, à 2 heures du jour, à l'auberge de la Tête-Noire, à Riaz, les immeubles désignés sous les art. 5, 6, 7, 8, 9, 141, 142, 143, 144, 91, 201, 287, 11, 18, 19, 818b, 819 du cadastre de dite commune, consistant en maison d'habitation, grange, prés, champs et pâturage de la contenance d'une quinzaine de poses.

Bulle, le 10 avril 1889.  
Par ordre :  
Le greffier : L. ROBADEY.

244]

## Vente de bétail

de premier choix.  
**Mercredi 17 avril**, dès 9 heures du matin, on vendra en mises publiques et au comptant, en Redon, devant Avry-devant-Pont : 22 vaches vélées ou à véler ce printemps, 1 bœuf, 16 génisses de 2 ans, 11 génisses ou taurillons d'un an, 7 veaux de l'année, 4 chevaux, des porcs, chèvres et moutons.  
L'exposant : Jules GILLARD.

240]

## Mises publiques.

Pour cause de location, il sera exposé en vente, par voie de mises publiques, le **lundi 22 avril courant**, dès les **10 heures du matin**, devant le café de la Tour, à la Tour-de-Trême, ce qui suit :

Trois bonnes juments, une ânesse, une vache, un chien de garde, plusieurs harnais, 2 voitures à ressorts, plusieurs chars, traîneaux, charrie, herse, un tombereau, quantité d'instruments aratoires, dix barattes, un malaxeur, quinze clochettes et un certain nombre d'autres objets trop longs à détailler.  
L'exposant : Aug. REICHEL.

231]

## Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre.  
Épicerie fine  
et grand choix de conserves alimentaires.  
Bougies valaisannes.  
Cierge Réali de Venise.  
Dépôt unique de feux de Bengale en plusieurs nuances, à 30 c. pièce.  
Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féérique et grandiose.  
[507]

## AVIS

A partir du 8 avril, les frères **Quartenoud** se rendront tous les lundis à l'auberge du **Lion d'Or**, à Hauteville, avec leur étalon race du pays. — Prix pour la selle : 2 fr. — [217]

L'Agence agricole **AUGUSTE BARRAS**, à BULLE, entrepositaire de  
**Peaux de caillots, toiles à fromage**, etc.  
s'engage à fournir de la marchandise de qualité ex ra.  
**Prix très avantageux.** [242]

**Jos. Chavaille, à Romont.**  
Engrais chimiques de Fribourg et Renens.  
**Tuiles d'Alsace**, genre d'Altkirch, et **tuiles d'Yvonand**, les deux garanties pendant 10 ans contre la gelée. — **Briques** en tous genres. — **Tuyaux d'Araru et d'Angleterre**. — **Ciment divers et chaux**. — **Gypse de travail** et **gypse à semer**, etc., etc. [249]

**GLASSON & C<sup>IE</sup> - FERS BULLE**  
Huiles et couleurs. Verre à vitres. Scies à eau garanties. Limes et meules émeri. Cailleots 1<sup>re</sup> qualité et toiles à fromage. Restailage de limes. Meules du pays et meules de France.  
Fers et tôles. Tuyaux fer écrié, goudronnés.  
Outrelles  $\Gamma$  pour construction. [153]

**Engrais chimiques.**  
L'Agence agricole **Auguste Barras**, à Bulle, informe que la maison H. & E. Albert, à Bi-brich-sur-le-Rhin, vient de lui adresser un nouveau wagon d'engrais chimiques de toute première qualité. L'emploi de cet engrais est consciencieusement recommandé par plusieurs agriculteurs fribourgeois, vu l'infériorité du prix et l'excellent rapport assuré.  
Les produits de cette maison sont soumis au contrôle de la station chimico agricole fédérale à Zurich.  
Prière d'adresser les commandes d'ici à fin courant. [241]

**TANNERIE-CORROIRIE**  
Cuirs. — Crêpins. — Chaussures.  
Gros. — Demi-gros. — Détail.  
**Ernest GLASSON, Bulle.**  
Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de déponilles (débri). — Cronpons français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuirs pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuylère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fil-pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.  
Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.  
Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.  
Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorces, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149]

**Amodiation de montagnes.**  
Jeudi 18 avril courant, dès 2 h. après midi, au café Gruyérien, à Bulle, il sera exposé en mises publiques, en bloc ou séparément, au gré des amateurs, les fleurs de l'année courante des montagnes appelées : Les Pasquiers, La Vieille-Scièrne et Tis-siniva, rière la commune de Char-mey. — Les conditions seront lues avant les mises.  
L'exposant :  
**Jos. BIRBAUM**  
251]

**BANQUE ET NOTARIAT**  
Placements hypothécaires à 4 1/2 %. Ouverture de comptes courants garantis par gardances de dam, même en dernier rang, chez **J. J. Meynad**, à Bulle. [222]

**ÉPICERIE LOUIS TREYVAUD, BULLE**  
A l'occasion du Carême :  
**Morue, codfish, stockfish, mer-luche et harengs**, marchandises fraîches de première qualité, et **grand choix de conserves alimentaires.**  
PRIX MODÉRÉS [131]

Supériorité indisputable  
**CACAO SOLUBLE**  
Marque  
**SPRÜNGLI**  
Zürich  
**CHOCOLAT**  
en tablettes et en poudre  
(OF 9830) [811]

**LIMES**  
Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le **second jeudi après la foire**, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE.  
Se recommande  
**A. Hagenbass**, fab' de limes,  
successeur de Ph. Guitt,  
261, rue de Morat, Fribourg. [482]

**LES ÉMIGRANTS**  
POUR  
**L'AMÉRIQUE**  
font leur trajet  
le plus vite et le meilleur marché  
avec les  
vapeurs à grande vitesse  
**ROMMEL & C<sup>ie</sup>, à BALE**  
12 Centralbahnplatz 12  
et leur représentant :  
**Eugène WÄBER, à Bulle.**  
Franco pour 2 fr. au lieu de 4 fr. 70.  
Nécessaire complet d'écriture ou  
**PAPETERIE à 2 fr.**  
CONTENU : Prix ordinaire :  
Une belle et forte boîte Fr. — 40  
100 feuilles doubles de papier à lettre > 2 —  
100 fines enveloppes en 2 grandeurs > 1 —  
12 bonnes plumes d'acier > 30 —  
1 manche de plume > 10 —  
1 crayon > 10 —  
1 flacon d'encre de bureau très noire > 30 —  
1 morceau de gomme élastique > 20 —  
1 bâton de cire à cacheter > 20 —  
3 feuilles de papier buvard > 10 —  
Prix de vente ordinaire, Fr. 4 70  
Tous ces objets sont placés dans une élégante boîte dorée et cloisonnée; ils ont une valeur réelle de 4 fr. 70. Une papeterie, 2 fr.; 5 exemplaires, 8 fr., et 10 exemplaires, 15 fr. Demander une papeterie à 2 fr. J'expédie franco si le demandeur envoie le montant ou timbres poste, sinon je prends remboursement. Je me réserve les contrefaçons.  
**A. Viederhauser**,  
fabr. d'articles de papeterie,  
Granges (Soleure). [181]

**Froment rouge de printemps.**  
**BELLES AVOINES DE SEMENCE**  
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.  
Prix réduits. [213]

**M<sup>me</sup> MORET, somnambule,**  
de Lausanne, habite rue Grimaldi 1, à Nice.  
Consultations par lettre. (Hc3759L) [222]

**Agence de recouvrements**  
**A. DAVET, procureur,**  
à BULLE  
Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [587]



**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4  
6 mois, » 2  
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent  
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

**BULLE, l**  
**NOUVEL**  
Chamb  
Au Conseil national discours.  
Au Conseil des Etats session, a exprimé le d fédéral concernant la nale des ouvriers trou vernements étrangers.

Conseil fédéral. — son département de l' cité pour l'améliorati la Suisse romande un exclusivement être en tion de Payerne, à au pour les juments pou un autre subside de 8 don, à condition qu'i pour les courses attel val au-dessous de 3/4 courses.  
On fait savoir à la fédéral estimerait plu expositions aient lieu ternant avec celles Suisse occidentale, a élevés.

Musée national. — ouvrira cette semai ront prendre part q les plans du futur m

Fausse-monnaie. en circulation de no à l'effigie de la répu La couleur de ces pi faut avoir l'oreille ex mal. Aussi serait-il nes pièces de vingt fr

FEUILLETO

L'OR

PA

Le 16 septembre, le tait aux Marchand 4 o une aussi faible somme saison amène une fou pose de tapis, emplet Pnis, le 15 octobre, il L'éditeur de Marche aussi quelques centai le libraire et le direct à Céline, qu'ils cona ration de son mari po avaient coutume de ré En tous cas, quell femme!  
Et plus tard, quand il pas à rouffrir de sa pas dire dans les bure où il se présenterait :